



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

**Réunion spéciale du Conseil d'administration**  
**Rencontre virtuel**  
**Le 6 juillet 2023 à 19h30**

**Procès-verbal**

<b>Présences</b>	Rihab Alaya, Laurianne Champagne-Tremblay, Heather Coffin, Ève Robidoux-Descary, Martine Iradukunda, Linda Gisenya et Ijab Khanafer
<b>Absence</b>	Philippine Smith
<b>Employée</b>	Valérie Deschenes, directrice adjointe

**1. Bienvenue**

La présidente souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19h36.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

1. Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Ressources humaines
4. Date de la prochaine rencontre
5. Fin de la rencontre

**Proposition de l'adoption de l'ordre du jour.**

**Adoptée**

**Proposition que le point 3 soit discuté à huis clos.**

**Adoptée**

**3. Ressources humaines**

Pour l'année 2002-2023, nous en sommes au troisième incident critique de manquement à la supervision/sécurité pour le CEPP préscolaire à Gabrielle Roy.

- 1 Le 13 décembre 2022 dans la classe des Lilas
- 2 Le 21 avril 2023 dans la classe des Boutons d'or
- 3 Le 26 juin 2023 dans la classe des Lilas

Dans les trois cas, il s'agissait « d'enfants perdus ». Les incidents 1 et 3 ont un enfant en commun, mais les employés n'étaient pas les mêmes. Valérie relate les événements des deux autres incidents. Les deux autres fois, des enfants ont été « oubliés » dans la classe ou ils sont sortis de la classe. Valérie revient sur le protocole de sécurité et fait un retour sur les incidents, soit ce que le FPFA fasse de même que Children Services.



**GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE** (12 mois à 12 ans)  
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93<sup>e</sup> Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8  
Courriel : [direction@cepp.info](mailto:direction@cepp.info)

Le reste de la discussion se fait à huis clos.

**Proposition d'ouvrir le huis clos.**

**Adoptée**

**Proposition de la fermeture du huis clos.**

**Adoptée**

**Martine Iradukunda, appuyée par Heather Coffin, propose qu'une période de probation de six mois soit imposée du 10 juillet au 10 décembre, inclusivement, pour les deux employées impliquées dans le troisième incident. Durant la période de probation, ces employées devront se soumettre mensuellement à des formations supplémentaires par rapport aux protocoles de sécurité. Les avantages sociaux de ces employés permanents seront maintenus.**

**Adoptée**

**6. Date de la prochaine rencontre**

Le CA sera informé par courriel.

**7. Fin de la rencontre**

La réunion prend fin à 21h08 par épuisement des points à l'ordre du jour.